







# La senior-médiation

pour régler des questions  
concrètes telles que :

-  Comment mieux m'entendre avec mes frères / soeurs concernant l'organisation du quotidien de Maman/Papa dont l'état de santé s'aggrave ?
-  Je suis insatisfait d'une maison de repos mais on ne m'écoute pas, comment faire ?
-  À 80 ans, comment dire à mon fils que je ne supporte plus la cohabitation difficile avec lui ?
-  Il me semble que Papa perd la notion de la réalité. Faudrait-il nommer un administrateur pour lui ? Comment va-t-il le prendre ?
-  Comment veiller au bon déroulement des visites si perturbatrices de tel enfant de résident ?
-  Comment restaurer la confiance avec le service d'aide à domicile qui intervient chez moi ?



OÙ VIVRE ET VIEILLIR ? INFORMEZ-VOUS

Parlons-en

**02/219 56 88**

Avec le soutien de la COCOF et  
de Iriscare



OÙ VIVRE ET VIEILLIR ? INFORMEZ-VOUS

## Senior- médiation

Outil de prévention et de résolution  
de conflits entre une personne âgée  
et son entourage



<https://inforhomesasbl.be>

**02/219 56 88**

[inforhomes@misc.irisnet.be](mailto:inforhomes@misc.irisnet.be)

Siège social & d'exploitation:

Cours Saint-Michel, 100 bte.02 - 1040 Etterbeek

## La Senior-Médiation, c'est :

- une initiative d'Infor-Homes Bruxelles asbl découlant de son expertise dans le domaine de l'accompagnement et de l'hébergement des personnes âgées
- un processus qui vise à instaurer ou restaurer le dialogue entre la personne âgée et son entourage dans le but de co-construire des réponses à des questions pratiques
- un espace de parole sécurisée, garanti par un médiateur agréé qui organise une ou plusieurs rencontres entre l'adulte âgé et les personnes impliquées ou concernées par les décisions à prendre
- un climat constructif dans lequel le médiateur veille à une écoute et une compréhension mutuelles optimales

Un service proposé par:



Cours Saint-Michel, 100 bte.02 - 1040 Etterbeek

**02/219 56 88**

[inforhomes@misc.irisnet.be](mailto:inforhomes@misc.irisnet.be) • [www.inforhomesasbl.be](http://www.inforhomesasbl.be)

## Qui participe à la Senior-Médiation ?

- la personne âgée (présente ou non)
- son entourage (famille – voisins – professionnels)
- le médiateur : professionnel indépendant, formé et agréé, soumis au secret professionnel et multi-partial.

## Comment se passe la Senior-Médiation ?

- la participation à la Senior-Médiation est une démarche volontaire (non imposée)
- les séances de médiation sont confidentielles et le médiateur est soumis au secret professionnel
- les décisions sont négociées par les parties et non imposées par un tiers

### La Senior-Médiation est payante

une participation aux frais de la médiation est demandé à chaque personne impliquée dans le processus